

Église d'ARRAS

Votre abonnement à Église d'Arras arrive à échéance.
Pensez à vous réabonner au plus vite. Envoyez ce bulletin de réabonnement
et votre chèque avant le 31 décembre 2010 à :

Église d'Arras - Service abonnement

Maison Diocésaine Saint-Vaast
B.P. 1016- 62008 ARRAS CEDEX
mail : emmanuelle.dartus@arras.catholique.fr
Tél. : 03.21.21.40.04

- Abonnement
 Réabonnement

Merci d'écrire lisiblement.

Nom. M, Mme, Mlle :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je désire recevoir Église d'Arras du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011

et je joins un chèque de 44 euros (abonnement normal)

54 euros (abonnement de soutien)

à l'ordre d'**Église d'Arras**.

Date et signature

*Vous pouvez utiliser le verso de ce bulletin pour indiquer ce
que vous appréciez, ce que vous n'aimez pas, ce que vous
attendez de la revue... Merci.*

Attention. Les prêtres (en activité et associés), les trésoriers et membres des EAP sont invités à prendre contact avec le trésorier de paroisse (ou de doyenné) pour leur réabonnement. Ils recevront un courrier personnalisé qui explique la procédure de réabonnement, en respect de la réglementation de la commission paritaire sur les abonnements. Merci de votre compréhension.
Les diacres sont invités à s'adresser à la trésorière du diaconat (Mme Catouillard).
Les ALP sont désormais pris en charge par l'Agapa.

Supplément à Église d'Arras n°20/2010

Église d'ARRAS

Votre abonnement à Église d'Arras arrive à échéance.
Pensez à vous réabonner au plus vite. Envoyez ce bulletin de réabonnement
et votre chèque avant le 31 décembre 2010 à :

Église d'Arras - Service abonnement

Maison Diocésaine Saint-Vaast
B.P. 1016- 62008 ARRAS CEDEX
mail : emmanuelle.dartus@arras.catholique.fr
Tél. : 03.21.21.40.04

- Abonnement
 Réabonnement

Merci d'écrire lisiblement.

Nom. M, Mme, Mlle :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je désire recevoir Église d'Arras du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011

et je joins un chèque de 44 euros (abonnement normal)

54 euros (abonnement de soutien)

à l'ordre d'**Église d'Arras**.

Date et signature

*Vous pouvez utiliser le verso de ce bulletin pour indiquer ce
que vous appréciez, ce que vous n'aimez pas, ce que vous
attendez de la revue... Merci.*

Attention. Les prêtres (en activité et associés), les trésoriers et membres des EAP sont invités à prendre contact avec le trésorier de paroisse (ou de doyenné) pour leur réabonnement. Ils recevront un courrier personnalisé qui explique la procédure de réabonnement, en respect de la réglementation de la commission paritaire sur les abonnements. Merci de votre compréhension.
Les diacres sont invités à s'adresser à la trésorière du diaconat (Mme Catouillard).
Les ALP sont désormais pris en charge par l'Agapa.

Supplément à Église d'Arras n°20/2010